

Complément de cours de sociologie rurale S4

1.3. Comment le rural est socialement organisé ?

Pour aborder l'examen de l'organisation sociale du monde rural, il sera très utile de faire appel, dans un premier temps, au concept de Morphologie sociale, et dans un second temps, de présenter les grands principes qui commandent l'organisation sociale dans le milieu rural marocain et déterminent son dynamisme.

1.3.1 L'organisation sociale traditionnelle

a. L'organisation tribale

L'organisation sociale du monde rural est de type **segmentaire et lignagère**. Elle est dite **segmentaire** parce que la structure tribale se présente sous une forme pyramidale constituée d'un certain nombre de segments hiérarchisés, comme le montre la figure n° 1.

Elle est dite **lignagère**, parce que l'unité des différents segments de la tribu repose sur le principe lignager, c'est à dire sur le fait d'être constitué d'un certain nombre de groupes sociaux qui se reconnaissent une filiation commune et forme chacun un lignage.

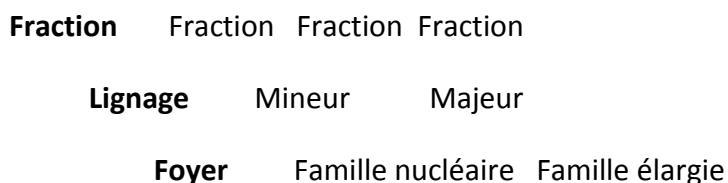
En réalité, l'organisation sociale est fondée sur deux principes complémentaires et, parfois, contradictoires : le principe **lignager** et le principe **territorial**.

Le premier fait appel **aux liens de sang**, à la descendance mâle et à **l'ancêtre commun**. Le second fait reposer le lien social sur **la proximité géographique** et la possession d'un territoire commun.

Dans toute élaboration de la morphologie d'un groupe donné, les interlocuteurs font valoir l'un et/ou l'autre principe. Quelles sont les unités sociales ou les segments qui forment la structure tribale ?

Figure 1: Les différents segments de la tribu

Tribu



b. Les unités sociales de la tribu

b1 - Le foyer

Le foyer ou encore le feu est l'unité sociale de base de la structure tribale. Il s'agit d'un groupe familial appelé suivant le lieux: *Canoun, Takat, khāïma, Dar...* Ce groupe se présente sous deux formes familiales distinctes: la famille nucléaire et la famille élargie.

- La famille nucléaire

C'est l'unité sociale élémentaire, établie sur la base d'une union (mariage) monogamique, et qui se constitue d'un mari, sa femme et leurs enfants non mariés.

- La famille patrilinéaire large ou famille élargie

Elle est constituée d'un homme, de sa femme, de leurs fils, leurs femmes et de leurs enfants, ainsi que de leur fils et filles célibataires. Quelque fois, des collatéraux font partie de la famille élargie.

Cette famille est dite patrilinéaire parce qu'elle obéit au type de filiation (descendance) fondée sur l'ascendance paternelle. Elle s'oppose à la famille matrilineaire où la filiation est fondée sur l'ascendance maternelle. Elle également dite patrilocale (la femme vit dans la maison de son mari, par rapport à la famille **uxorilocale** où c'est le mari qui s'en va vivre dans le foyer de sa femme),

Cette famille est formée par un nombre donnée de familles nucléaires qui descendent d'un ancêtre commun dont elles portent le nom. Si l'ancêtre est encore vivant, c'est lui qui dirige la famille élargie et la représente dans les affaires sociales et politiques, sinon c'est son fils aîné.

Définitions

Les collatéraux sont les membres d'une même famille descendants d'un ancêtre commun (opposé à ligne directe).

Patriarcale: c'est une société dans laquelle la descendance est patrilinéaire (=les enfants appartiennent au groupe du père, où le mariage est patrilocal (l'épouse vient habiter dans le groupe local du père), où l'héritage des biens et la succession dans le rang social se font selon la lignée masculine et où l'autorité sur les membres de la famille est entre les mains du père ou de ses parents. - Malinowski.

Agnatique, Agnat, Parent par agnation: parenté par les « mâles », descendant d'une même souche masculine; formée par les fils et les petits fils d'un même père.: descendance du côté du père, descendant d'une même souche masculine.

Cognat, Cognatique opposé à Agnat: parenté reposant sur la consanguinité, spécialement parenté par les femmes, Parenté du côté de la mère, descendance d'une souche féminine.

b- Le lignage

Le lignage (soulalat) est formé par le regroupement d'un certain nombre de familles larges. Mais il y a lieu de distinguer entre le lignage mineur et le lignage majeur.

- Le lignage mineur (*farîaa*)

Le lignage mineur est formé par un certain nombre de familles larges qui peuvent remonter à un ancêtre commun à travers un certain nombre de générations, 4, 5, 6 ou plus selon les cas. Le lignage mineur est connu sous des appellations diverses: Ikhs, A'dam, Fakhda.

Ikhs, mot berbère renferme le sens étymologique de A'dam (arabe) et Os (français). Dans les pays arabisés, en effet, le groupe familial est désigné par 'adam ou par fakhda.

Le lignage ou Ikhs dans le monde berbère est une unité patriarcale et agnatique

- Le lignage majeur (*raïssiya*)

Les lignages mineurs forment par leur groupement une unité sociale plus large appelée suivant les lieux Mouda'a, Douar, Jmaa'a. La littérature sociologique a désigné ce groupement par canton, sous groupe, grand Ikhs.

Lignage à Rheraya et à Maader Lakbir

Le lignage est connu chez les Rheraya sous l'appellation de Tighssamt, pl. tigasmine, où l'on peut déceler la racine Igsh ou Ikhs. Les membres d'un lignage seraient des individus issus d'un même Igsh=Os ou qui ont une même racine, sans toutefois qu'il parviennent toujours à établir leur relation généalogique avec cette souche qui est l'ancêtre commun dont ils portent le nom. Chaque lignage, en tout cas, est reconnu par les autres comme une unité sociale autonome. Le nom du lignage est souvent précédé des mots Aït ou Id, chez les berbères et de Aoulad chez les arabes.

Dans la tribu de Maader Al kbir, le lignage (appelé Afous pour les douars berbères et Soulalat pour les douars arabes) désigne l'ensemble des canons ou des foyers issus d'une même souche.

Plusieurs lignages cohabitent dans un même douar.

c- La fraction, la tribu, la confédération

La Fraction est formée par le regroupement de plusieurs lignage majeurs, canton, sous groupe. La fraction peut afficher une filiation à un ancêtre commun. De même, un regroupement de fractions donne naissance à une tribu connu par un homonyme. Enfin, une confédération de tribus surgit à la suite d'un regroupement de certaines nombre de tribus.

Dans les tribus du Haut-Atlas, la structure sociale du groupe est de type segmentaire et lignagère. L'Atlas est, en effet, peuplé d'un agrégat de tribus. Chaque tribu se reconnaît par un nom et se localise dans un territoire dont les limites sont plus ou moins précises.

Examinés rapidement sur un fond de carte d'Etat-major, l'Atlas apparaît comme une mosaïque tribale. Il serait plus exact d'y voir un double découpage: l'un fondamentalement ethnique, par tribus, et l'autre administratif ou électoral, par communes rurales. Bien que les deux découpages ne se superposent pas forcément, ses habitants se réfèrent simultanément à ces deux systèmes de rattachement.

Hormis quelques différences d'appellation des principaux niveaux de segmentation, la segmentation classique de la tribu est partout identique. Au sommet, se trouve les tribus, réunies parfois dans une confédération. Chaque tribu et subdivisée en fakhda ou fraction composées d'un certain nombre de douar dans lesquels cohabitent plusieurs lignages, Ikhs.

Chaque lignage est à son tour divisé en foyers, Takat ou Khaïma, qui sont les unités sociales de base. Autrefois, la tribu et la fraction ont fonctionné comme des unités politico-militaires. Le niveau médian, le douar, est l'unité socio-économique où se déroule l'activité agraire du groupe. Au niveau du lignage, la parenté joue un rôle effectif et en son sein, chaque groupe domestique constitue une entité économique autonome.

La Notion de feu, takat, canoun

Extrait de: L'Organisation Pastorale chez les Rheraya Du Haut-Atlas, Production pastorale, Droit et Rituel. Université Hassan II - 1993, p 28 et suiv.

La Takat, littéralement feux est une notion flottante est malaisée à saisir. Elle peut être d'abord définie par l'ensemble des membres d'une famille qui vivent dans une communauté d'habitat et de cuisine. Elle peut être de dimension restreinte ou large. Dans certains cas, elle se confond avec une famille de type nucléaire, formé d'un couple sans ou avec des descendants non mariés; dans d'autres cas, c'est une famille élargie formée de plusieurs couples qui cohabitent sous l'autorité d'un chef de foyer,

souvent le père. Après la mort du père, les couples de frères ou même parfois de collatéraux peuvent rester unis ou alors se subdiviser et établir chacun une takat à part. Même du vivant du père, cette situation est fréquente où les différents couples habitent sous le même toit, puisent à la même réserve (Lakhzine) qui reste sous le contrôle du patriarche, sans faire table commune. Tous, par ailleurs suent au labour pour arracher aux minuscule parcelles une humble récolte, que le chef de famille garde sous clé, en distribuant aux ménages leur part ou en effectuant le partage au moment de la récolte. Dans de pareils cas, la terre, le troupeau, le travail continuent à lier les membres de la famille que la non-commensalité sépare.

L'indépendance commensale est parfois suivie d'une indépendance d'habitat; le couple peut élire domicile à part, celui-ci étant construit sur une parcelle cédée par le père.

Ces différentes indépendances (commensale, résidentielle) ne suffisent pas à doter le couple du statut de la takat.

(...) La société subordonne l'acquisition du statut de la Takat à des conditions très rigides. Est considérée comme Takat, le groupe familial, quelque soit sa dimension capable de s'acquitter d'un certain nombre de contribution à la communauté: pour l'entretien de la mosquée, les frais de réception des invités, toutes sortes de dîmes dues aux saints...L'acquiescement de ces dettes vis-à-vis de la communauté fait de la Takat un véritable contribuable; elle contribue à l'maslaha.

Le statut de la takat n'est en principe acquis par un ménage qu'après le décès du père. C'est presque une dévolution successorale qui n'est soumise à aucune formalité, elle est automatique. Mais dans des cas, le statut de la takat peut être acquis, du moment que le couple parvient à honorer ses engagements collectifs.

3. Aperçu sur la sociologie rurale marocaine

Ce chapitre sera consacré aux principaux thèmes qui ont mobilisés la réflexion des sociologues depuis l'ère coloniale et s'efforcera de suivre leur évolution. Tout historique de la sociologie rurale devrait remonter très loin dans l'histoire du Maroc pour saisir sa genèse ainsi que l'orientation donnée à la recherche dans ce domaine. C'est ainsi que les chercheurs qui ont tenté de dresser des bilans de cette sociologie ont tous élu pour point de départ le début de colonisation de l'Afrique du nord.

La littérature sociologique au Maroc est très abondante, c'est d'ailleurs ce qui a fait sentir à certain d'en faire le bilan. Ici nous passerons en revue quelques représentants de cette sociologie.

C'est au sociologue J.Berque que revient le mérite de la première tentative de dresser un bilan de cette littérature sociologique. . En effet, un de ses article publié

en 1956 est intitulé " Cent vingt-cinq ans de sociologie maghrébine ". J.Berque réduira les contributions des sociologues de cette époque à trois types essentiels : (Les romantiques, les explorateurs et les sociologues de synthèse). Sa typologie, qui ne se lit pas nécessairement dans le sens chronologique, est fondée sur les thèmes de recherche abordés par les chercheurs de chaque tendance et l'esprit de l'époque où ils ont vécu.

En effet, l'auteur distingue d'abord la génération des romantiques. Le romantisme est exprimé à travers leur sens de l'exotisme et leur parti-pris en faveur d'une civilisation autre. C'est à cette génération que l'on doit la typologie de la tribu arabe, le thème de la famille patriarcale et la méthode de l'investigation orale.

Ensuite survient l'âge des monographies et des explorations. A titre d'exemple on peut citer le cas de Foucault qui, de 1883 à 1884, avait parcouru tout le Maroc. La relation de ce voyage intitulé. " Maroc inconnu " est un document qui a servi de base aux explorations, recherches et interventions ultérieures. Cependant, pour l'auteur si l'époque des monographies a démontré que " la connaissance précède et escorte l'action économique " elle a également fini par convaincre de la thèse qui voit " le vrai fond Africain dans le berbère dépossédé " et " le véritable indigène, stable et industriel possesseur du sol dans le Kabyle, jusque là négligé ". Ces idées vont aller très loin par la suite avec la politique berbère et les tentatives de concrétisation par le dahir de 1930.

Une troisième époque enfin fut celle de synthèses et d'hypothèses.

Cette époque eut son précurseur, Emile Masqueray.

De son livre, qui date de 1886, J.Berque dit que c'est " l'un des plus sociologiques à coups sûr ". Plusieurs thèmes évoqués dans cette oeuvre magistrale vont trouver des échos dans d'autres de synthèses notamment ceux de R.Montagne et J.Berque lui même.

Il faudrait ajouter que dans ce bilan l'auteur considérait la sociologie au sens le plus large : l'étude des sociétés comme telle. " De l'histoire qui envisage sous l'angle de temps, de la géographie qui le fait sous celui de l'espace, de la linguistique, etc, ... la sociologie se distingue par ses visées de synthèse, qui font d'elle l'insufruitière des autres disciplines, et par son insistance à ramener leur apport à l'analyse du phénomène social ".

De sa part, Georges Nicolas a essayé un bilan, relativement récent et limitatif. Récent parce qu'il date de 1961. Limitatif, il est doublement: du point de vue de l'époque qu'il cerne puisqu'il se limite à faire le point de 50 ans de sociologie seulement et dans son contenu car il " étudie le développement et les résultats de la sociologie rurale Marocaine ". Plus encore ce bilan est réservé aux contributions de trois

auteurs dans ce domaine. En effet, en se limitant à trois auteurs uniquement la typologie qu'il présentera sera fondé sur le critère auteur. Ainsi trois ensembles de travaux attirent son attention, ceux de Michaux-Bellaire, de Robert Montagne et de Jacques Berque. A Chacun il colle une étiquette; si le premier est considéré comme l'ancêtre de la sociologie rurale marocaine, le second est un sociologue colonisateur et le dernier est un sociologie décolonisateur.

En effet, pour Michaux-Bellaire " la sociologie est une description des institutions politiques, sociales et économiques de la société marocaine considéré comme un organisme vivant dont il faut chercher la paternité. A mesure que l'on pénètre plus profondément l'organisme marocain, on arrive à travers le voile qui le recouvre d'une apparence uniformément islamique, à se rendre compte qu'un grand nombre des institutions qui composent cet organisme ont une origine antérieure à l'islamisation du pays".

L'intérêt porté à l'étude des institutions trouve ainsi sa justification dans la recherche de ce fond anté-islamique et berbère de la société marocaine. Le thème du berbérisme était en vogue à cette époque et montre que la recherche est toujours au service de la politique. Ce n'est pas pour rien que cet auteur distingue **la sociologie makhzen et la sociologie musulmane de la sociologie marocaine**. Titre qu'il donnera à l'une de ses études.

Pour lui, la sociologie marocaine a son originalité, qui est de chercher, par l'analyse historique, à distinguer ce qui est berbère, local, de ce qui est importé, arabe et musulman. Cette démarche fait de lui un historien avant tout. Il s'est efforcé tout au long de ses recherche sur les tribus arabes de la plaine à montrer comment l'élément berbère a complètement disparu, submergé par les vagues successives des tribus envahissantes.

Malgré ce parti-pris, Michaux-Bellaire a légué sur les tribus, qu'il a étudiées, plusieurs monographies qui fournissent des informations sur leur localisation, les déplacements des populations, leur genre de vie, etc, ... l'ensemble de ses travaux constituent une base de travail pour la sociologie de ces régions.

A l'époque où Michaux-Bellaire écrivait, la pacification (euphémisme donné à la colonisation) de la plaine progressait et fut même achevé. La pénétration française entame les tribus de berbérophones des Atlas. C'est à ce moment que Robert Montagne fut prié par le général Lyautey d'entreprendre des recherches sur les populations insoumises du sud du Maroc. Tout l'attention de cet auteur sera tournée vers l'étude de l'évolution des institutions du monde chleuh auxquelles il a consacré un ouvrage intitulé " **les berbères et le makhzen, essai sur la transformation politique des berbères sédentaires (groupes chleuh)**."

Cet auteur s'étonne d'une contradiction qui domine la vie sociale et l'histoire des populations de l'Afrique du nord. Ceux-ci s'attachent à faire respecter dans leurs état primitifs des institutions oligarchiques mais de leur sein surgit des chefs capables de briser par leurs propres forces les résistances, de constituer en quelques années de vastes commandements et même de fonder des dynasties.

Son oeuvre décrit le cycle de la montée des chefs qui émergent d'entre ces tribus fidèles à leurs lois traditionnelles, de leur ascension, de leur aventure en quête du pouvoir et d'extension des domaines et commandement. L'auteur s'est acharné à démontrer que toute la vie politique est réglée par un jeu d'opposition entre deux groupes opposés qui divisent toute la montagne. C'est la théorie des *leff*. Cependant, son analyse des institutions politiques a été fondée sur celle des structures sociales des tribus berbères.

En effet, la cellule fondamentale de l'organisation sociale est la *taqbilt*, le canton, fédération de villages de deux à trois cents feux aux dimensions constantes: une vingtaine de Km², quelle que soit la force numérique de la population.

La tribu est une formation sociale supérieure qui regroupe des cantons et possède un territoire défini, un nom, quelques traditions communes. En son sein, deux parties opposés se livrent une lutte acharnée " ce sont les leff qui constituent le pilier de toute la vie du monde chleuh. Grâce à eux l'équilibre est maintenu entre les factions rivales.

Plusieurs critiques seront adressées à cette théorie du politique dans l'Atlas. Ainsi, J.Dresch aura-t-il à vérifier ce " damier " des leff dans la montagne et constatera que les leff ne sont pas une tradition générale pour tous les chleuhs de l'Atlas. Ils ne constituent pas non plus un cloisonnement aussi régulier qu'un échiquier et déterminé seulement par les possibilités de liaison en cas de " baroud ".

De sa part, J. Berque va reprendre la théorie pour en corriger la généralité. Les leff sont inconnus dans la tribu des Seksawa qu'il a étudiée alors qu'ils ont une configuration tripartite chez les Ida Ou Tanane.

Selon G.Nicolas, c'est avec J. Berque, que la sociologie rurale marocaine franchit le seuil de la colonisation pour accéder au niveau de l'explication scientifique.

J.Berque, théoricien des sociétés arabes et de l'islam était d'abord un homme d'action. Il fut résolu de transformer de fond en comble la société rurale traditionnelle, passer directement d'un collectivisme agraire tribale à une collectivisation inspirée des réalisations soviétiques, grâce à la mécanisation. Tel était le but de la création des secteurs de modernisation du paysannat en 1945-1947. Ceux-ci allait devenir par la suite les C.T (Centres de Travaux).

Cette “ sociologie appliquées ” cherchait les voies de la modernisation du monde rural.

Le passage du collectivisme agraire tribale à un collectivisme inspiré de l’expérience soviétique devrait se réaliser par un moyen technique (la mécanisation) et un moyen institutionnel (l’organisation des paysans dans des secteurs de modernisation du paysannat SMP).

Ces idées sont formalisées dans une théorie : la modernisation du paysannat.

Les bases empiriques de cette théorie sont :

- ❖ L’ensemble rural
- ❖ Le progrès total
- ❖ Le SMP.

❖ **L’ensemble rural**

Au Maroc, l’unité agricole de base est le Douar. Le douar est formé d’unités physiques (terroir - village) et d’unités sociales (Famille, lignages ...) liés entre eux par des relations d’interdépendance. La vie rurale forme un tout cohérent. Nous dirons actuellement que le douar est un système.

Par conséquent, sur le plan pratique, toute action sur un élément de ce tout, se répercute sur les autres éléments.

D’où la nécessité d’une action d’ensemble à la fois technique et sociale. Ce qui signifie que le progrès recherché est à la fois technique et social.

J. Berque disait que : “ Tout vulgarisation de méthodes plus avancées, toute innovation, toute intervention qui n’agissaient que sur l’un des facteurs de cet ensemble sans agir sur les autres, furent voués à l’échec ”.

J. Berque se réfère aux “ expériences ” de transformation du monde rural avant 1945, connues sous l’appellation de “ mesure de protection du fellah marocain ”.

Parmi ces mesures prises par le protectorat Français, on peut citer : La conservation de la propriété paysanne à travers l’immatriculation foncière.

Ou encore, le Dahir sur les terres collectives 27 Avril 1919 ”.

2 - J. Berque dira par la suite que le progrès sera total ou ne sera pas. Le progrès dans le domaine social qui doit être parallèle au progrès technique devait se traduire par l’installation d’infrastructure socio-éducatif dans les unités rurales :

- Instruction obligatoire
- Hygiène préventive
- Contrôle médical ...

Il s'agit de construire l'homme nouveau par la construction de son milieu. Mais, l'auteur insiste sur le progrès des forces productives :

Pour réaliser un moyen efficace : La technique, disait-il .

Le choix de ce facteur de transformation du monde rural est justifié par les éléments suivants :

- La technique exerce une influence concrète
- L'observabilité des avancées réalisées par la technique
- Mesurabilité des effets et de l'impact des techniques introduits dans un milieu.

L'action technique sera menée selon deux principes :

- Le choc psychologique ce qui consiste à creuser l'écart entre les anciennes et les nouvelles méthodes de travail et de production.

- Le bond technique, c'est le " saut ", ou le " passage " de l'ancienne araire à la motorisation. Ce passage sera brutal et non progressif. C'est là un choix pour le quel a opté l'auteur.

3- Le secteur de modernisation du paysannat (SMP), constituera le Cadre institutionnel où le nouveau homme sera formé. Il s'agit de fermes gérés par les paysans à travers un conseil d'administration. Le SMP s'inspire de l'expérience socialistes (soviétique - Française), et de la réalité communautaire Nord-Africaine (la jmaâ).

Le slogan lancé par **J. Berque** : " **la jmaâ sur le tracteur** " permet de résumer sa conception de modernisation de J.Berque où le social et le technique forment une seule unité. " La jmaâ sur le tracteur ".

Nous pouvons considérer les deux récentes publications du B.E.S.M: 30 ans de sociologie du Maroc, janvier 1986 et " en hommage à P.Pascon " comme de sorte de bilan de la sociologie du Maroc, réservés à l'oeuvre **de P.Pascon**. C'est en hommage à cet homme d'action et de réflexion que s'est tenu au mois de Novembre 1987 un colloque international sur le " devenir de la société rurale au Maroc ".

A.Khattibi a qualifié, de plurielle, l'oeuvre de Pascon. Celle-ci s'est réalisée selon trois activités: pédagogique, technique et scientifique. Cette dernière est considérée comme une refondation de la sociologie au Maroc. Comme nous avons pu le

constater, la sociologie de l'époque coloniale était un instrument au service du pouvoir, et c'est avec le recul qu'elle a pu être réhabilitée et considérée comme étant une contribution paradoxale à la connaissance de la société marocaine. Il faudrait donc savoir en quoi la sociologie de la période coloniale a-t-elle paradoxalement fait avancer la connaissance du pays et de ses structures?

L'oeuvre de P.Pascon est une réponse à cette question. L'analyse de la société rurale, en particulier, de sa composition et de sa pluralité, montre bien la prudence avec laquelle il construisait une rupture épistémologique par rapport à cette époque et sa production intellectuelle. Il le fait en s'assurant une certaine continuité avec cet héritage. Rupture, continuité: c'est l'image sociale du Maroc qu'il décrivait comme la métaphore de sa propre itinéraire, de son propre destin (A.Khattibi).

Pendant plus de trente ans, P.Pascon a construit une oeuvre dans différents domaines de la sociologie ... c'est la seule oeuvre qui ait pris au sérieux la construction d'un projet de société sur des bases positives, cognitives, adoptées aux transitions technologiques.

La société rurale elle-même divisée dans une société composite. Ce type de société serait une coexistence dissymétrique entre plusieurs composantes: tribale, théocratique, caïdale, makhzénienne et capitaliste. C'est plutôt une stratification de couches dans une société marquée par trois traits: " syncrétisme, pluralisme, mais encore évolution ".

P.Pascon n'a pas pu achever son manuel de sociologie rurale. Le numéro du B.E.S.M, déjà cité, en publie un fragment qui devait en constituer l'introduction.

Dans ce fragment P.Pascon exerça une sorte de sociologie de la sociologie. Pour lui, si la sociologie vise la connaissance de la société rurale, elle n'est pas le fait des ruraux. En plus les sociologues ruraux sont tous des citadins ou des citadinisés ... qui de ce fait ont leur point de vue spécifique.

La sociologie pour lui ne peut être ni neutre, ni manipulatoire. La neutralité est un refuge confortable ... le sociologue examine avec les yeux d'entomologiste la société et les hommes ... le discours de cette sociologie n'est pas sans intérêt mais il le plus souvent inopérant, laisse le citoyen impatient d'agir, et laisse sans réponse les questions immédiates et brûlantes. La sociologie est manipulatrice quand le sociologue a un parti-pris et doit, de ce fait, fournir les moyens et recettes pour transformer vers une fin qui est déclarée bonne. Or, poursuit l'auteur, il n'y a pas de démonstration de l'idéalité des fins, il n'y a pas de fin bonne dans l'absolu.

En plus de ces deux excès qui la menacent, la sociologie connaît une difficulté supplémentaire. La société rurale, objet d'étude de la sociologie rurale est une société dominée et handicapée. La culture dominante est celle de la société

industrielle et citadine, chez nous capitaliste ... La sociologie rurale est, et sera longtemps, une sociologie de classe au service des dominants. Tant que des organisations paysannes autonomes ne prennent pas en charge le devenir de leur classe. Ce qui ne se fera pas sans qu'une certaine industrialisation et urbanisation des campagnes n'aient fait craquer les cadres traditionnelles.

Après ces précisions, Paul Pascon en arrive à définir le rôle de la sociologie rurale, qui est celui de connaître et rendre intelligible la société rurale.

Contrairement à la sociologie urbaine où à la sociologie de la famille où il y a une grande part d'introspection ... les chercheurs sont à la fois observateurs et observés, la sociologie rurale est celle des groupes culturellement faibles ... la sociologie de ces univers-là est une sociologie qui réalise un transfert d'informations. La sociologie rurale extrait, élabore et exporte, du rural vers l'urbain ... le sociologue rurale, est par suite, plus un transporteur qu'un analyste. La sociologie rurale doit fournir les armes pour la domination culturelle ... financière, économique, sociale et politique ...

De ce fait, la sociologie est chargée d'examiner les voies et moyens de la pénétration de la culture urbaine, industrielle et occidentale dans la paysannerie.

La sociologie rurale a aussi des fonctions plus nobles: étudier les modes d'existence des sociétés différentes. La diversité remarquable des types sociétaux au Maroc enrichit la connaissance de l'humain en général ... le rôle de la sociologie est de décrire, démontrer et expliquer les usages et les systèmes culturels des ...autres (et aussi) faire comprendre la source de la diversité, sa valeur, sa participation à une culture nationale plus large et plus riche de ses variations même.

Cette sociologie de la sociologie rurale insiste sur son caractère d'approche scientifique de classe ce qui le pousse à se demander si elle n'est pas à rejeter entièrement puisqu'elle est un moyen de domination ? Mais les ruraux n'ont pas un comportement éthique homogène...connaissent le régionalisme, la lutte des classes, l'adhésion à des classes à des partis ? Aucune de ces divisions ne comporte à elle seule l'avenir.

Malgré tous ces avatars, la sociologie ne doit pas se condamner au silence. Au contraire, doit-elle donner sa voix au silencieux, et parler contre les braillards. Le sociologue est celui par qui le scandale arrive, si on veut bien l'entendre et l'écouter. S'il existe, si on le laisse respirer, c'est qu'il y a un malentendu, une trahison, des stratégies réciproques tortueuses par quoi chacun des partis s'accordent tacitement

A travers ce rappel des différentes phases de la sociologie au Maroc, nous avons passé en revue les différentes définitions proposées par les auteurs à la sociologie. On a pu également constater l'étroite relation que la discipline entretient avec la

politique, qui très souvent l'utilise comme instrument de domination et de pénétration. Dans ce contexte, c'est la culture urbaine et industrielle et occidentale qui y trouve les voies pour étendre son hégémonie sur la paysannerie.

Références

Extrait de l'article: L'Organisation sociale des parcours collectifs au Maroc. Mahdi.M (1994:138 et Suiv), Ed. Glénat.

Mohamed Mahdi, 2013. Manuel de cours de sociologie rurale

Pascon, P. (1978 a). De l'eau du ciel à l'eau de l'état : psychosociologie de l'irrigation. In *Hommes, Terre et Eaux*, 8 : 3-10.

Pascon, P., (1977), *Le Haouz de Marrakech*, Tome I-II. Rabat/ Paris : CNRS/IAV Hassan II. 858p.

Pascon, P. (1980). *Études rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*. Rabat : SMER, 289p.

Pascon, P. (1986). *30 ans de sociologie au Maroc (textes anciens et inédits)*. Rabat : BESM. 278p.